



Powering Business Worldwide

Code d'éthique

Eaton exige que tous les administrateurs, dirigeants et employés d'Eaton, de ses filiales et de ses compagnies affiliées (« Eaton »), respectent les principes fondamentaux de la conduite éthique, décrite ci-après, dans l'exercice de leurs fonctions.

- 1. Obéissance à la loi** – Nous nous soumettons et obéissons à la loi et aux réglementations régissant nos activités à travers le monde.
- 2. Intégrité dans l'enregistrement et la publication de nos résultats financiers** – Nous maintenons comme il se doit des registres financiers et commerciaux précis et complets, et communiquons des résultats financiers et autres renseignements qui sont justes, précis et compréhensibles, présentés dans leur totalité et en temps voulu. Nous avons mis sur pied un système de contrôles internes visant à préserver l'intégrité de nos données et de nos registres commerciaux.
- 3. Respect des droits de la personne** – Nous respectons les droits de la personne et exigeons de nos fournisseurs qu'ils fassent de même.
- 4. Garantie de qualité** – Nous nous engageons à offrir des produits et services de qualité.
- 5. Éthique et concurrence** – Nous obtenons un avantage concurrentiel grâce à notre rendement supérieur. Nous nous abstenons de recourir à toute pratique immorale ou illégale.
- 6. Respect de la diversité et des pratiques d'équité en matière d'emploi** – Nous nous engageons à respecter la diversité culturelle de notre main-d'œuvre, ceci par le biais de pratiques fournissant à tous les employés un accès et un traitement équitables basés sur le mérite. Nous ne tolérons ni le harcèlement ni la discrimination sur le lieu de travail.
- 7. Conflits d'intérêts** – Nous évitons les rapports et les attitudes qui peuvent compromettre le jugement ou créer des conflits réels ou apparents entre nos intérêts personnels et notre loyauté envers Eaton. Nous n'utilisons pas notre position chez Eaton pour obtenir des avantages injustifiés au profit d'autrui ou de nous-mêmes. Nous évitons les activités et les relations qui font concurrence à Eaton.
- 8. Protection de nos biens** – Nous faisons usage de la propriété, des informations et des ressources d'Eaton aux seules fins commerciales d'Eaton et dans le cadre exclusif de leur utilisation autorisée. Nous maintenons comme il se doit la confidentialité des données sur les employés et des informations qui nous sont confiées par Eaton ou par d'autres.



Powering Business Worldwide

9. Agir avec intégrité – Nous n’offrons, ni n’acceptons, aucun pot-de-vin ou dessous-de-table, ni cadeau inapproprié ou invitation. Nous ne nous engageons que dans des pratiques qui correspondent à nos valeurs et notre Code d’éthique.

10. Vente aux gouvernements – Nous nous conformons aux lois et réglementations spéciales s’appliquant aux contrats passés avec les gouvernements et aux relations avec le personnel gouvernemental.

11. Contributions politiques – Nous ne versons aucune contribution au nom d’Eaton à un candidat ou parti politique, même lorsque cela est permis par la loi.

12. Environnement, santé et sécurité – Nous nous engageons à être un leader mondial en matière de santé et de sécurité des employés, et de protection de l’environnement.

Signalement des infractions – sous réserve de la législation locale en vigueur, quiconque peut signaler, ouvertement ou anonymement au bureau Ethics and Compliance d’Eaton, tout fait jugé non éthique ou toute infraction de nature légale, concrète ou potentielle, y compris toute controverse en matière de comptabilité, finances ou fiscalité. La confidentialité demeure maintenue dans la mesure où elle n’entrave pas la conduite d’une enquête appropriée.

Ces rapports peuvent être transmis par courrier, par courriel ou par téléphone, comme indiqué ci-dessous :

Courrier postal - Adressez votre envoi à :
SVP, Ethics and
Compliance Eaton
1000 Eaton Boulevard
Cleveland, Ohio 44122 USA

Courriel -

Envoyez un courriel à Ethics@eaton.com ou remplissez le formulaire électronique disponible sur le site Global Ethics, accessible à travers JOE (intranet d’Eaton) ou sur le site Internet d’Eaton.

Téléphone -

Vous pouvez accéder au service d’assistance Ethics and Financial Integrity Help Line en composant le 800-433-2774 depuis les États-Unis et le Canada. Depuis tout autre pays, veuillez vous référer à votre affiche d’éthique ou au site Global Ethics sur JOE et composer le numéro pour votre région. Ce service est sans frais et un représentant multilingue est disponible en tout temps, 24 heures par jour, 7 jours sur 7.



Powering Business Worldwide

Soutien multilingue -

Si vous voulez, vous pouvez rédiger votre rapport dans votre langue maternelle et nous l'acheminer en utilisant les coordonnées ci-dessus, et nous traduirons votre lettre ou courriel.

Eaton n'autorisera aucune mesure de représailles à l'endroit de tout employé ayant signalé un problème de nature éthique, légale ou financière, et ne prendra aucune mesure disciplinaire à l'endroit de tout employé ayant transmis un tel rapport de bonne foi.

Responsabilité personnelle

Il est de la responsabilité de tous les administrateurs, membres du bureau et employés de lire, connaître et respecter les principes énoncés dans le présent Code d'éthique. Sous réserve de la législation locale en vigueur, le respect de ces principes fait partie intégrante des conditions d'emploi, et tout manquement à ceux-ci pourra entraîner des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au congédiement.

Le conseil d'administration déterminera, ou nommera les cadres de direction aptes à déterminer les mesures à prendre en cas d'infraction au Code d'éthique. Ces actions seront raisonnablement conçues pour décourager les infractions et promouvoir la responsabilité de chacun en matière d'adhérence au Code d'éthique.

Sous réserve de la législation locale en vigueur, tout dirigeant, administrateur ou employé est tenu de porter à l'attention d'Eaton toute activité qui, à son avis, serait contraire à ces principes. Les infractions peuvent être signalées à un superviseur ou à tout autre membre de la direction, ou encore à l'Ethics and Compliance Office, tel que mentionné ci-dessus. Les infractions potentielles peuvent aussi être signalées soit aux membres du comité de vérification ou du comité de direction du conseil d'administration, soit directement au conseil d'administration, par courrier via le vice-président du service Ethics and Compliance, qui se chargera de transmettre le rapport.